

Le Bois Guillaume ****

SARL au capital de 156 500 €

Camping Caravaning Gîte d'étape

"Le Bois Guillaume"

89350 VILLENEUVE LES GENÊTS

Tel : 03 86 45 45 41 Fax : 03 86 45 49 20

Internet : www.bois-guillaume.com

E-mail : camping@bois-guillaume.com

Madame, Monsieur,

Contrat de location du gîte d'étape :

Je soussigné : Nom :
Prénom :
domicilié à l'adresse suivante :

N° tél : - - - - Email :

agissant pour mon propre compte et celui des autres personnes inscrites dans le groupe, m'engage à respecter ce contrat.

Date d'arrivée : à partir de 14h00 Date de départ : avant 11h00

Nombre de personnes : * € =
Option ménage , si oui ajouter 60.00 € =
Location de draps, si oui, nombre de paires de draps souhaitées : * 6.00 € =

Coût du séjour : Euros

Montant des arrhes à verser : (30 % du coût total du séjour)

Le gîte d'étape est situé sur le terrain de camping, à 3.5 km du village de Champignelles.

Une pelouse avec tables-bancs et barbecue vous permet de manger en extérieur par beau temps.

Le gîte d'étape, d'une superficie de 90 m² se compose de :

- un dortoir de 16 places (1 rangée de 5 lits superposés 90*190 séparée par un double-rideau de 2 lits doubles 140*190 superposés par 1 lit simple 90*190),
- une mezzanine avec 4 lits de 90*190
- une salle à manger avec cheminée, 5 tables pliantes + 3 autres tables, 30 chaises
- une cuisine avec évier, gazinière 4 feux, four, réfrigérateur, micro-ondes, cafetière électrique professionnelle, vaisselle
- un vestiaire avec porte manteaux
- une salle d'eau avec 1 douche et 1 lavabo
- 1 wc séparé

Le gîte est contigu au bâtiment sanitaire du camping que vous pourrez utiliser également.

Une couverture et un oreiller sont à disposition pour chaque couchage.

Nous vous rappelons que les prix indiqués comprennent les consommations d'eau, d'électricité et de gaz.

Une caution de 250 Euros, ainsi que le solde de votre facture, seront à payer à votre arrivée.

La caution vous sera restituée sous huit jours. Dans le cas où le gîte ne serait pas rendu propre, la remise en état sera retenue et déduite de la caution.

La location sera définitive à réception de ce contrat daté et signé.

A : Le : Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »